

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Village de Vaulange an mil huit cent quarante-neuf, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant

né à la Garde le grand hier à l'heure du midi, fils de Charles Michel Rouquier, profession de maître d'école, âgé de vingt-huit ans, domicilié à la Garde et de Marie Marguerite Pélicie Ginouvrier, âgée de vingt-sept ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Michel Rouquier père de l'enfant, âgé de vingt-sept ans, profession de maître d'école, domicilié à la Garde.

Premier témoin, M. par Pierre Ginouvrier, âgé de cinquante-deux ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde. Second témoin, Joseph Rouquier, âgé de sept-huit ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Bailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

*Joseph Ginouvrier* *P. Rouquier* *P. Bailard*

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Village de Vaulange an mil huit cent quarante-neuf, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant

né à la Garde le grand hier à six heures du soir, fils de Joseph Bayband, profession de cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à la Garde et de Angèle Clergues, âgée de trente-trois ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Bayband père de l'enfant, âgé de trente-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Premier témoin, Joseph Ginouvrier, âgé de vingt-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde. Second témoin, Joseph Rouquier, âgé de sept-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Bailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

*Ginouvrier* *Jouard* *P. Bailard*

Mairie de

ARRONDISSEMENT de

Du Village de Vaulange an mil huit cent quarante-neuf, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant

né à la Garde le grand hier à l'heure du midi, fils de Charles Michel Rouquier, profession de maître d'école, âgé de vingt-huit ans, domicilié à la Garde et de Marie Marguerite Pélicie Ginouvrier, âgée de vingt-sept ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Michel Rouquier père de l'enfant, âgé de vingt-sept ans, profession de maître d'école, domicilié à la Garde.

Premier témoin, M. par Pierre Ginouvrier, âgé de cinquante-deux ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde. Second témoin, Joseph Rouquier, âgé de sept-huit ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Bailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

*Joseph Ginouvrier* *P. Rouquier* *P. Bailard*

Mairie de

ARRONDISSEMENT de

Du Village de Vaulange an mil huit cent quarante-neuf, à six heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant

né à la Garde le grand hier à six heures du soir, fils de Joseph Bayband, profession de cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à la Garde et de Angèle Clergues, âgée de trente-trois ans, domiciliée à la Garde, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Bayband père de l'enfant, âgé de trente-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Premier témoin, M. par Pierre Ginouvrier, âgé de cinquante-deux ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde. Second témoin, Joseph Rouquier, âgé de sept-huit ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Bailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé.

*Ginouvrier* *Jouard* *P. Bailard*